

La Motte-Servolex, 12.254 habitants, Savoie

Une politique d'achat éco-responsable



La Ville de La Motte-Servolex mène depuis plusieurs années une politique volontariste en faveur du développement durable. Cet engagement s'est traduit notamment par l'adoption d'un Agenda 21 en 2005, accompagné de la signature de la campagne « Ethique sur l'Etiquette ». La municipalité souhaite aujourd'hui traduire son engagement en faveur d'une stratégie globale de développement durable à travers une politique d'achats responsables.



UNE POLITIQUE DE COMMANDE PUBLIQUE ECO-RESPONSABLE

Le papier - Le papier destiné à l'impression des services municipaux est certifié PEFC, label certifiant que le papier utilisé provient de forêts gérées durablement. La forêt communal est également gérée durablement et certifiée : elle est exploitée pour la production de bois de charpente, de bois de palette et de bois-énergie servant à l'alimentation de la chaufferie bois de la ville.

Produits d'entretien pour les bâtiments - Depuis 2010, les produits d'entretien des bâtiments publics sont éco-labélisés, soit par l'Ecolabel européen, soit par le label scandinave « cygne blanc », un des labels les plus exigeants dans ce domaine. La commune a sélectionné son fournisseur en fonction de l'exigence des critères d'éco-responsabilité retenus, pour un surcoût d'environ 7% par rapport à un fournisseur éco-labélisé classique.

Un désherbage alternatif - La commune a adopté une charte l'obligeant à ne plus utiliser de produits phytosanitaires d'ici à 2014. Plusieurs solutions ont déjà été choisies :

- ◆ un désherbage thermique, pour un coût cent fois plus important qu'un désherbage chimique ;
- ◆ un balayage mécanique ;
- ◆ la protection biologique intégrée, c'est-à-dire l'utilisation d'insectes pour limiter la propagation d'autres insectes nuisibles, ce qui permet actuellement de ne plus utiliser aucun pesticide sur la commune.

Les cantines scolaires - Cette politique d'achat éco-responsable se traduit également dans les cantines scolaires : deux repas biologiques sont d'ores-et-déjà servis chaque mois et la municipalité a pour projet de privilégier dans ses approvisionnements les circuits courts en se fournissant auprès des producteurs locaux.

Des fournitures éco-responsables - Les agents de la ville, mais également les bénévoles lors de manifestations municipales, se voient distribuer des T-shirts en coton biologique, fournis par un producteur local. Ce type d'action peut également être l'occasion de mener une politique de sensibilisation auprès des agents et des habitants.

UNE POLITIQUE GLOBALE DE DEVELOPPEMENT DURABLE

Cette politique d'achat éco-responsable ne peut produire des effets et ne peut être appropriée par les agents municipaux et par la population qu'en s'inscrivant dans une politique globale de développement durable que mène la ville : préservation des ressources en eau, utilisation des énergies renouvelables, mobilité douce, gestion durable de la forêt, etc.

Le mot de l'élu... Luc BERTHOUD, Maire de La Motte-Servolex

« Les collectivités territoriales se doivent de donner l'exemple en impulsant une politique volontariste dans le domaine du développement durable. Les nombreuses initiatives adoptées par la commune s'inscrivent dans cette logique. Il nous faut explorer de nouvelles pistes porteuses d'avenir afin que nos concitoyens soient en mesure de les comprendre, de les partager et de les relayer. »





METTRE EN PLACE UNE POLITIQUE D'ACHAT ECO-RESPONSABLE



UNE POLITIQUE D'ACHAT ECO-RESPONSABLE, C'EST QUOI ?

L'éco-responsabilité consiste à intégrer les préoccupations environnementales et sociales dans la gestion du patrimoine et le fonctionnement des administrations publiques. En effet, la crédibilité de la dynamique engagée par la stratégie nationale de développement durable (SNDD) nécessite que l'Etat s'applique à lui-même les démarches qu'il entend promouvoir auprès des autres acteurs. Ainsi, l'Etat et les collectivités territoriales doivent veiller à prendre en compte les impacts économiques, sociaux et environnementaux de chacune de leurs actions.

La commande publique constitue l'un des principaux leviers sur lesquels repose une politique d'éco-responsabilité pour une administration. En achetant responsable, les pouvoirs publics assument leur propre responsabilité, influent sur les acteurs économiques et contribuent à sensibiliser les citoyens par une attitude exemplaire.



Ainsi, depuis plusieurs années, la réglementation européenne et nationale est venue imposer la prise en compte du développement durable dans toutes les

politiques publiques, et en particulier dans la commande publique. C'est notamment le cas du Code des marchés publics de 2006, qui comporte désormais de nombreux outils à disposition des autorités adjudicatrices pour s'inscrire dans une véritable démarche d'achat éco-responsable.

Cette volonté politique a pris forme dans le Plan National d'Action pour des Achats Publics Durables lancé en 2007.

LES CLEFS DE LA REUSSITE

Une phase de préparation et de planification d'une politique d'achat éco-responsable est capitale. Il est important de connaître les usages en matière d'achats et les pratiques habituelles des services pour assurer une certaine continuité et partir de ce qui se fait déjà au sein de la commune. Il n'existe pas de modèle type de politique d'achat éco-responsable susceptible de s'appliquer à toutes les collectivités ; s'adapter aux besoins et moyens de sa commune est indispensable.



Il est fondamental d'obtenir le soutien et l'implication de tous les acteurs de la démarche pour pouvoir s'y engager.

En premier lieu, il convient de recueillir l'adhésion des services à la démarche, qui seront en première ligne pour la mettre en œuvre, afin que chacun se sente concerné. L'implication et la mobilisation de tous les acteurs permettra d'insuffler une vraie dynamique d'équipe favorisant ainsi le dialogue et la collaboration entre les services. Dépasser une organisation trop hiérarchisée et opter pour plus de transversalité est souvent un facteur de réussite.

En second lieu, un dialogue doit être ouvert avec les fournisseurs pour que la nouvelle politique soit essentiellement source d'émulation. Ce rapprochement aboutira à mieux connaître les offres et leurs perspectives d'adaptation, réduisant le risque de voir un appel d'offres déclaré infructueux.

Enfin, ouvrir sa politique d'achat public au développement durable justifie une valorisation auprès des citoyens.

Il est dès lors conseillé de formaliser cette engagement (agenda 21, charte, délibération,...) pour favoriser l'intégration et la légitimité de la démarche.

Pour en savoir plus...

- ◆ www.ecoresponsabilite.ecologie.gouv.fr : Portail de l'administration éco-responsable
- ◆ Consultez le *Plan National d'Action pour des Achats Publics Durables* sur le site du Ministère du développement durable
- ◆ www.minefe.gouv.fr/directions_services/daj/guide/gpem/table.html : les guides de l'achat éco-responsable (Groupe d'Etude des Marchés) :
- ◆ www.achatsresponsables.com : plateforme d'échanges sur l'achat éco-responsable
- ◆ www.ecolabels.fr : Connaître les ecolabels
- ◆ *Guide des collectivités éco-responsables*, Livret + Cédérom, ADEME, novembre 2007
- ◆ *Clic'ADEME Eco-responsabilité - Un outil de communication interne pour les administrations et les collectivités*, Livre + Dévidérom, ADEME, novembre 2008